

Pourquoi faut-il exiger le retrait du projet de réforme des concours ?

Voici au moins 5 raisons :

1) Parce que l'intégration de la préparation aux concours dans les Masters rompt avec le principe républicain de l'égalité devant le concours. Depuis le « processus de Bologne » sous l'égide de l'U.E, matrice de la réforme L.M.D. (2002-2003), il n'y a plus aucune garantie que les mêmes diplômés bénéficient du même contingent horaire. Les Licences, les Masters, sont d'ores-et-déjà extrêmement divers dans leur structure comme dans leur « poids » horaire. Si la préparation aux concours est intégrée aux masters, elle sera elle-même très différente d'une université à l'autre : 500 heures ici, 100 là, 30 ailleurs ... La L.R.U., qui impose aux établissements de couper dans leurs budgets et qui va enfermer les étudiants dans des universités en concurrence, renforcera inéluctablement ces inégalités. **Ne serait-ce que pour cette raison de principe, le projet de réforme des concours doit être retiré.**

2) Parce que le contenu même des épreuves annoncées témoigne d'un affaiblissement des exigences intellectuelles :

- Il n'y a **aucune épreuve de niveau universitaire**, toutes les épreuves sont rattachées à des programmes du Primaire ou du Secondaire.

- Les épreuves orales elles-mêmes sont rattachées aux programmes du Primaire et du Secondaire, et, formulée comme elle l'est actuellement, la réforme n'empêche pas qu'un enseignant de Langues n'ait même pas à prouver qu'il maîtrise cette langue ! (« présentation d'un cours » de collège ...)

-> Ceci constitue **la négation même de l'enseignement universitaire suivi auparavant**, car la continuité serait brisée entre les savoirs fondamentaux dispensés dans le Primaire et le Secondaire et les savoirs critiques et savants dispensés à l'université. Il s'agit de recruter des enseignants qui ne seront pas à même de mettre en doute comme d'enrichir l'enseignement normé et de faible niveau qu'ils auront à dispenser.

-> Ceci aurait donc aussi comme conséquence **une baisse de qualité préjudiciable à toute la population**, puisque ces enseignants ainsi recrutés sur des épreuves au rabais et sans véritable qualification disciplinaire seront conduits à dispenser des enseignements au rabais.

3) Parce que l'accès au concours est retardé de deux ans (de Bac +3 à Bac +5). Deux ans de dépenses supplémentaires pour des budgets étudiants déjà souvent misérables, deux ans amputés dans le calcul de la cotisation retraite (42 ans pour une retraite à taux plein ...). Il faut le **maintien de l'accès aux concours après la Licence.**

4) Parce que l'année de stage rémunérée disparaît : au lieu d'une progressive formation au métier dans le cadre des I.U.F.M., avec du temps pour préparer, pour échanger, l'enseignant, mal préparé par des « stages » d'observation saupoudrés dans le Master, sera planté sans aucun outil ni réflexion pédagogiques face aux élèves. Economie pour le Ministère : environ 16 000 postes. Et encore une année de cotisation retraite qui disparaît ...

5) Parce qu'aucune assurance n'a été donnée que le lien entre réussite aux concours et obtention d'un poste dans la Fonction Publique serait maintenu (déjà 3000 postes en moins aux concours 2009). L'évolution annoncée (U.E., rapport Attali, ...), c'est que ceux qui auront échoué aux concours mais réussi dans leur université leur « master enseignement » (dits « reçus-collés »), lesquels seront très largement majoritaires compte tenu de la baisse ou de l'absence de postes, seront condamnés à trouver des **postes précaires : vacataires, C.D.D.** Outre la précarité infligée aux enseignants, c'est aussi le principe d'inamovibilité des fonctionnaires, garantie de maintien des services publics et d'indépendance vis-à-vis de l'Etat, qui serait ainsi passé à la trappe.

Cette réforme, c'est d'abord, comme la réforme de l'enseignement en lycée, un moyen pour le gouvernement de **réduire le nombre de postes** (32000 postes en moins l'an prochain dans toute la Fonction Publique, dont 13 500 postes d'enseignants). C'est aussi un instrument pour amputer ou supprimer les garanties des salariés, renforcer les inégalités territoriales et sociales et **mettre en cause l'existence même des services publics.**

Pour toutes ces raisons au moins, il faut exiger le retrait du projet de réforme des concours d'enseignement.

Il faut maintenir des concours nationaux et anonymes, qui donnent droit à un poste dans la Fonction publique.

C'est parce que nous voulons pour tous un **vrai travail et un vrai salaire** que nous serons tous en

GRÈVE ET EN MANIFESTATION, PUBLIC ET PRIVÉ, LE 29 JANVIER

(10 H C.C.I Saint-Etienne)